l'enfant caché
het ondergedoken kind

L'Enfant Caché
EC Infos

bpost
PB-PP | B-1/1488
BELGIE(N) - BELGIQUE

N° Entreprise 449.746.636 Ondernemingsnr.

Bureau de dépôt: 1099 Bxl.X-P.307 327

Le trimestriel de l'Enfant Caché

2ème trimestre 2025, n° 108

EDITO

Pensées émues pour les otages et les soldats tombés pour les libérer ; et soutien aux victimes actuelles.

MÉMOIRE

L'association L'Enfant Caché asbl propose la pose de plaques commémoratives par les Communes sur un mur de la maison communale pour les Justes et Sauveurs qui y ont sauvé des vies juives durant la guerre.
Demandez à vos bourgmestres de suivre l'exemple d'Auderghem et bientôt d'Uccle.
L'Enfant caché peut fournir la liste de sauveurs pour les Communes qui le demandent.
Il s'agit des hôtes qui ont été dûment inscrits dans les Carnets du Comité de Défense des Juifs et qui attestent l'authenticité du sauvetage.
Bel été à chacun et à chacune.

Adolphe Nysenholc
Président

Onze gedachten gaan uit naar de gijzelaars en de soldaten die omkwamen bij hun bevrijding. Ook betuigen wij onze steun aan de huidige slachtoffers.

HERINNERING

De vereniging L'Enfant Caché vzw stelt voor dat de gemeenten gedenkplaten aanbrengen op een muur van het gemeentehuis, voor de Rechtvaardigen en Redders die tijdens de oorlog Joodse levens hebben gered.
Vraag uw burgemeesters om het voorbeeld van Oudergem en binnenkort van Ukkel te volgen.
L'Enfant caché kan een lijst met redders bezorgen aan lokale autoriteiten die daarom vragen.
Dit zijn gastheren die correct zijn geregistreerd in de "Carnets du Comité de Défense des Juifs" en die de authenticiteit van de redding bevestigen.
Ik wens jullie allemaal een mooie zomer.

Adolphe Nysenholc, voorzitter

Vertaling door Herman Vandormael

Avec le soutien de la
Commission Communautaire Française

Francophones Bruxelles

Fondation du Judaïsme de Belgique
Stichting van het Jodendom van België

E.R./V.U.: D. Baumerder
www.enfant-cache.be
E-mail: enfantcache@skynet.be
L'Enfant Caché asbl / Het Ondergedoken Kind vzw • 68, Av. Ducpétiauxlaan • B- 1060 Bruxelles/Brussel • T. +32 (0)2 538 75 97 • IBAN : BE46 3100 8487 0036

Plaque commémorative AUDERGHEM

Une première dans le pays.

Une plaque apposée en hommage aux Auderghemois ayant sauvé des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale

18 mars 2025, 12h, boulevard du Souverain.

Madame la Bourgmestre, Sophie de Vos, a prononcé le discours d'inauguration, en présence du Collège échevinal, et d'Yves Oschinsky, président du CCOJB.
« *Des personnes ont été nommées Justes à Auderghem, comme Marguerite Brassine et Christine Hendrickx-Duchaîne au sanatorium Prince Charles ou encore Georges Bourlet, avenue du grand Forestier, mais de nombreuses personnes restées anonymes ont autant sauvé des enfants comme les religieuses de l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, avenue de l'Église Saint-Julien et ceux dont l'Enfant Caché a retrouvé le nom dans les Carnets du CDJ.*

Nombre de ces citoyens ont reçu de Yad Vashem, l'Institut international pour la mémoire de la Shoah, le titre de Juste parmi les Nations, la plus haute distinction honorifique délivrée par Israël à des civils.

Mais tous ne sont pas connus et notre hommage va aussi à tous les anonymes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au sauvetage des enfants.

La mémoire est un engagement collectif. En ces temps de montées des extrémismes et de recrudescence sans précédent depuis 80 ans, nous souhaitons au travers de cette plaque continuer à sensibiliser les citoyens d'aujourd'hui et de demain sur les valeurs universelles qui nous rassemblent. Respect de la vie. Respect de l'altérité. Solidarité. »

Dans le cadre du 80e anniversaire de la Libération, la Commune d'Auderghem a souhaité rendre hommage à ses citoyens qui, au péril de leur propre vie, ont caché et protégé des enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Afin de saluer le courage de ces héros anonymes et de perpétuer le devoir de mémoire, une plaque commémorative a été inaugurée à la Maison communale.

Une reconnaissance pour des actes de bravoure

Lors des heures sombres de la persécution nazie, environ 80 enfants juifs ont trouvé refuge grâce à la bravoure de citoyens d'Auderghem. Ces hommes et ces femmes ont fait preuve d'un courage exceptionnel en offrant un abri et en préservant ces enfants du destin tragique qui les menaçait. La Commune souhaite aujourd'hui inscrire leur mémoire dans l'espace public afin que leur engagement inspire les générations futures.

Une inauguration officielle le 18 mars

L'inauguration de cette plaque commémorative s'est tenue le mardi 18 mars à 12h, en présence de la Bourgmestre, Sophie de Vos, accompagnée du Collège des Bourgmestre et échevins. La plaque, apposée sur un mur de l'Administration communale, porte l'inscription suivante :
"Aux heures les plus sombres de la persécution nazie, des citoyens d'Auderghem ont eu le courage, durant la Seconde Guerre mondiale, de sauver, au risque de leur propre vie, quelque 80 enfants juifs qu'ils ont cachés pour les préserver de la déportation dans les camps de la mort et qu'ils ont aimés souvent comme leur propre enfant. Que leurs noms et lieux de secours restent gravés dans la mémoire.
À ces héros du quotidien, La Commune d'Auderghem reconnaissante."

Un devoir de mémoire vivant

En inscrivant ce témoignage sur les murs de l'Hôtel de Ville, la Commune d'Auderghem rappelle que la mémoire est un engagement collectif. Que cet hommage serve à sensibiliser les citoyens d'aujourd'hui et de demain sur l'importance de la solidarité, du courage et du respect des valeurs humaines.
La plaque est visible par tous à la Maison communale d'Auderghem, à l'entrée Bd du Souverain.
Cet hommage est réalisé à l'initiative de l'asbl L'enfant caché.

La liste ci-dessous est établie à partir des logeurs d'enfants
inscrits durant la guerre dans le carnet du
CDJ (Le Comité de Défense des Juifs, qui travaillait avec l'ONE)

JUSTES parmi les Nations d'AUDERGHEM

(nommés par le Yad Vashem sur base d'un dossier soumis par le sauvé)

Losdijck, Pierre et Marie, cités à l'honneur en 1963
Christine Hendrickx-Duchaine (Forêt de Soignes), en 1980
Madoux-Brassine, Marguerite, en 1985
Julia Merny, en 1992
Schoofs, Marie (Sœur Urbaine), en 1995

SAUVEURS (logeurs d'enfants) d'AUDERGHEM

(non reconnus par un titre, mais dont l'action de sauvetage est attestée,
puisqu'ils sont consignés dans un des carnets d'inscription des enfants par le CDJ, le Comité de Défense des Juifs)

L+ chiffres = code du logeur
EN CAPITALES : le nom du logeur Auderghem)
C = code d'un enfant (dont le nom correspondant se trouve dans le 1er carnet)

L0005	AERTS	C1515 C1638 C1867 C2268 C2269
L0257	Mme DEGREEF	C0345
L0309	Mme DERBOVEN	C1602.
L0453	GLAES	C2079
L0463	Mme GOOSENS	C0503 C0616
L0561	Institut du Sacré-Cœur, sq. du S.C.	C0018 C0370
L0600	KOFF Henri	C0579 C0580
L0601	Mme KOFF	C0524 C0551 C0556 C0579 C0580 C1530
L0608	LACHAPELLE	C0416 C0511 C0598 C0639 C2009 C2272
L0680	LOSDYCK	C0233 C0234 C0299 C1588 C2190 > JUSTES
L0719	MENDEZ	C0352 C0639
L0828	Pensionnat de notre Bon Conseil, r. De l'Eglise St-Julien	C1572
L0921	Sanatorium Prince Charles	C0048 C0072 C0114 C0183 C0218 C0229 C0243 C0281 C0334 C0335 C0345 C0373 C0374 C0447 C0449 C0454 C0459 C0460 C0469 C0489 C0493 C0552 C0750 C1239 C1425 C1636 C1660 C1661 C1894 C2144 C2327 CXXXX ip
L0925	Ant. SCHALBROECK	C0023? C0073 C0328 C0474
L0978	Mme STERCKX	C0598
L0391	Mme STEVENS	C1788
L1020	UYTERHOEVEN	C1464 C1715
L1073	VAN DOREN	C1915
L1095	VAN MEIRHAEGE	C1242
L1158	WEYGAERTS	C0639

= 21 Logeurs et 78 enfants

« Si Auderghem a déjà honoré ses JUSTES, il reste les anonymes pour lesquels il n'y a pas eu de demande introduite pour obtenir ce titre.
Aujourd'hui où la mode est la haine des Juifs, il est important de montrer qu'il y a eu des gens qui ont aimé des Juifs. Ils ont appliqué la loi fondamentale de toute religion et éthique qui est l'amour du prochain. Ils sont l'honneur d'une Commune. Des modèles à offrir à la jeunesse.
Les 21 noms proposés ont été découverts dans un des carnets du CDJ. Comme ils y étaient inscrits durant la Shoah de la main de Stella Heiber, on a là une preuve indéniable du sauvetage. Ces logeurs, surtout logeuses, méritent une reconnaissance, le titre de résistants du quotidien.
Toute notre gratitude à Auderghem de l'avoir acté. » AdN

SAVE THE DATE

Colloque Yvonne Nèvejean et le CDJ
mercredi 17 décembre 2025 de 09h-17h

En l'auditorium de la Kazerne Dossin

PARTICIPANTS:

Veerle Vanden Daelen (Conservateur, coordonnateur des collections et de la recherche, Kazerne Dossin) : « La résistance et les résistants, porteurs de lumière dans les jours les plus sombres ».

Dorien Styven (Archiviste, Kazerne Dossin) : « Le CDJ dans le contexte de la résistance juive ».

Sarah Timperman (Fondation Auschwitz) : "Yvonne, Ida, Irène,... des assistantes sociales en résistance".

Agnès Duffaut Graceffa et **Samuel Pauwels** (Musée de la Résistance) : Yvonne Nèvejean, Résistante.

Thomas Gergely (Directeur, Institut d'Etudes du Judaïsme).

Romane Carmon (historienne, UCL), biographe de *Yvonne Nèvejean*.

Adolphe Nysenholc (Pr honoraire ULB, Président de L'Enfant Caché asbl) : « Yvonne Nèvejean, Juste parmi les Nations ».

Yvonne Nèvejean. SAUVER LES ENFANTS

Une résistante à la tête de l'Oeuvre Nationale de l'Enfance

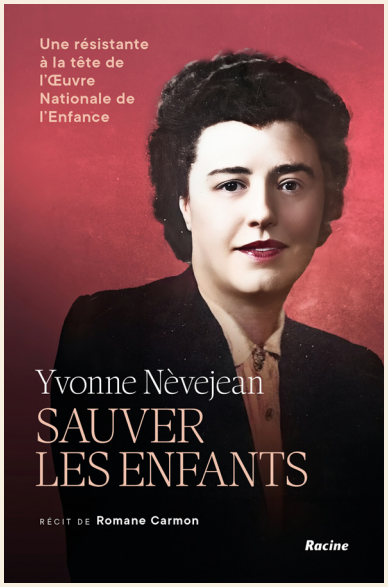

L'Association l'Enfant caché a inscrit dans ses statuts son devoir de mémoire, en particulier l'histoire de son vécu durant la Shoah. Pour 5.000 enfants, la cache n'a pas réussi. Quelque six à sept mille enfants ont été sauvés. Et la moitié a été sauvée par le Comité de Défense des Juifs avec l'aide de l'ONE. Qui dit sauvés, dit sauveurs. Notre mission est dès lors aussi de rendre hommage à ceux qui nous ont permis de survivre. Et nous sommes heureux de pouvoir rendre hommage à Yvonne Nèvejean, grâce au livre de Ramone Carmon. On y apprend davantage comment la Directrice générale de l'ONE fut au sommet de la pyramide du sauvetage des enfants juifs.

Si elle a mis au service de ce secours tout le réseau de ses familles d'accueil et de ses institutions religieuses et laïques, elle n'a pas, par prudence, mis au courant toute sa propre institution. Il y a eu sa fidèle secrétaire, Mme Volon, et M. Sack, responsable des colonies de vacances, qui travaillèrent étroitement avec elle, et quelques payeuses et convoyeuses.

Si une mère de famille a risqué sa vie au quotidien pour garder, élever chez elle un enfant traqué, Yvonne Nèvejean, célibataire, a autant risqué sa vie en suivant au jour le jour la vie de ses quelque 3.000 pupilles. Elle se souciait qu'ils soient bien nourris, habillés, traités, en travaillant avec le CDJ clandestin dont elle est devenue membre en 1943, alors qu'elle était surveillée par la Gestapo qui a perquisitionné ses bureaux, et œuvrait dans la Résistance ! Chrétienne, elle n'a pas crié avec les loups au déicide dont le préjugé était encore à la mode, et aujourd'hui elle ne bêlerait pas davantage avec les ignorants au génocide.

Le récit de R. Carmon est remarquable. Ayant consulté d'innombrables archives, elle en présente une synthèse vivante, écrite dans un style très clair, d'où Yvonne Nèvejean se révèle être une grande Juste parmi les Nations. Cette dame, amie de la Reine Elisabeth, qui l'a aidée, reconnue Résistante active, et Prix mondial de l'aide à la jeunesse (1953), mériterait qu'on lui érige un monument.

RUE DES JUSTES à LA LOUVIÈRE

(NA'AMAT) 11 mars 2025

Début du parcours : Auderghem.
Le Sacré-Cœur n'y existe plus : devenu une école, il s'est établi à Westmalle et s'intitule : Abbaye Notre Dame du Sacré Cœur de Westmalle.

Lors de la visite à l'archidiocèse de Malines, et des recherches à la Bibliothèque de Westmalle, avec Zuster Van Heilige Hart, ont été recueillis de nombreuses photos et documents.
Mère Lugarde rappelle que des femmes juives ont accouché au Sacré-Cœur fin 1942, début 1943, dont la maman de Marcel. Une cinquantaine d'enfants sont nés également au Sacré-Cœur : on ne sait pas ce qu'ils sont devenus. Ils ont été exfiltrés vers d'autres organisations. Mais aucun nom n'a été enregistré. Il a été remis à la Congrégation du Sacré cœur des médailles de reconnaissance.

Un dossier à ce sujet est préparé et envoyé à YAD VASHEM en Israël.
Un héritier est recherché afin de le déclarer juste parmi les Nations.
Ensuite direction Jambes, prise de rendez-vous avec Mr. Wilma, qui ignorait tout et est bouleversé par les informations rapportées.
Il y a heureusement un survivant : le neveu d'une des sœurs qui était au Sacré Cœur d'Auderghem. Aussi, Mère Bernardine obtient le titre de juste parmi les nations. Les sœurs qui occupaient la Maternité étaient au courant. Mais n'ont rien révélé des naissances et circoncisions.

Rafle des Juifs de Belgique : septembre 1943
Marcel et ses parents de nationalité belge, protégés par la Reine Elisabeth, habitaient avenue du Roi à St-Gilles.

Prévenus de la rafle, ils ont quitté leur domicile et se sont dirigés vers a Louvière.

Après avoir fait la connaissance de OLGA ZRIHEN, députée Juive, et grâce à elle, une commission de recherche a été établie.
30 personnes de la famille MONCARZ et BAINVOL ont été sauvées.
La famille MONCARZ dans sa totalité a été sauvée mais Messieurs JANSSENS, BLANPAIN, ont été pris comme otages et déportés, 15 jours avant la Libération.
Les journaux de la région ont publié cette histoire.
Après les recherches effectuées et lors d'une conférence donnée à la Maison du Centre ou Maison de la Laïcité, le Conseil Communal a pris la décision de créer la **RUE DES JUSTES à LA LOUVIERE**.

Avis de recherche. Etant donné qu'aucun nom des enfants nés au Sacré-Coeur n'a été enregistré, ces enfants après la guerre n'ont été ni retrouvés, ni identifiés.

Marc Bainvol

The WFJHS&D 35th Annual Conference will take place **Sept. 12-15, 2025**, in Paris, France, with the theme:
1945-2025: 80 Years Later, Bridging Generations Across Borders

This important event, marking 80 years since the liberation of Europe, is organized in partnership with the **Mémorial de la Shoah**, the **Kindertransport Association** and **Generations of the Shoah International**

International plenary sessions, workshops, lunches, dinners, music and dancing.
Simultaneous French and English translation for all plenary sessions and workshops.
Over the course of three days a very special international community of Holocaust survivors and descendants is created.

Kindertransporte nach Belgien 1938 / 1939

Après Cologne et Berlin,
l'exposition **Gerettet - auf Zeit** (sauvés - pour un temps)
a eu lieu dans les locaux de Rhénanie-Westphalie, rue Montoyer, à Bruxelles.
http://www.gerettet-auf-zeit.eu

Environ 1 000 enfants juifs ont été mis en sécurité en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale, fuyant les nazis. Les histoires de leur sauvetage et leurs vies exceptionnelles ont été recherchées par le groupe de travail "Lern- und Gedenkort Jawne". Elles ont été documentées dans une exposition qui est présentée pour la première fois en 2019, à la Maison des États du Verband Rheinland à Cologne.
A présent, on peut consulter l'exposition, en ligne (en 4 langues).

De 2017 à 2020, l'équipe « apprentissage et mémoire » Jawne à Cologne a mené des investigations sur **les transports d'enfants juifs**, - qui ont eu lieu après la Kristallnacht de novembre 1938, - jusqu'alors inexplorés. Un vaste matériel d'archive provenant de Belgique, des États-Unis, d'Autriche et d'Israël, ainsi que de nombreux contacts avec des survivants et leurs familles ont constitué la base de ce projet.

Lors de l'inauguration de l'exposition à Bruxelles en avril 2025, ont pris la parole Katharina von Schnurbein, Adrian Stellmacher, Fatma Girretz, Martin Kotthaus. Y ont témoigné Régina Sluszny et Adolphe Nysenholc, dont voici le texte :
"Ich bin mit 3 Jahren versteckt.
Ich bin in dem Alter (à l'âge), in dem man seine Mutter liebt und seinen Vater hasst, sagt Freud.
Und meine Mutter bringt mich in das Haus von Fremden und kehrt zu meinem Rivalen zurück.
Ich fühle mich im Stich gelassen, betrogen.
Ich bin wütend.
Ich fühle mich, als würde ich bestraft. Und ich hasse sie auch!
Aber man muss seine Eltern lieben. Ich fühle mich schuldig.
Denn Hassen heißt, den Tod des anderen zu wollen!
Und hier kommt das Ende des Krieges. Und die Eltern sind tot. Ich habe das gemacht ! Ich wollte es.
Daher war es nur richtig, dass ich bestraft wurde.
Ich werde mit einer Schuld leben. Das ist nicht sehr bewusst.
Ich werde mich selbst bestrafen. In der Schule habe ich grosse Misserfolg. Ich hindere mich daran zu leben. Ich bestrafe mich mit dem Tod, der Tod meiner Eltern.
Wie bin ich da rausgekommen?
Das ist meinen Rettern zu verdanken.
Sie haben mich nicht als Untermenschen aber als Menschen willkommen geheißen.
Besser noch, sie betrachteten mich als ihren Sohn. Also ließen sie mich auf der Straße spielen. Verstecktes Kind? Ja, denn je mehr ich mit meinen kleinen Freunden draußen war, desto mehr musste ich mich in mir selbst verstecken. Ich konnte nicht sagen, warum ich dort war, ohne meine Eltern, warum ich nach den Spielen nicht wie sie nach Hause ging.
Das war das Gegenteil von Anne Frank. Sie konnte nicht auf die Straße gehen. Doch musste sie vor ihren Eltern nicht verheimlichen dass sie Jüdin war.
Dass Herr und Frau Verleyen, meine Retter, mich rausließen, bedeutete, dass sie ihren Nachbarn vertrauten. Und niemand auf der Straße hat mich denunziert. Doch nach dem Krieg hieß es, sie hätten es gewusst. Die ganze Straße versteckte mich, hielt mich für ihr Kind. Die ganze Straße war meine neue Familie.
Und die Haltung meiner Retter flößte mir Vertrauen in die Menschheit ein.
Diese Menschen, einfache Leute, Arbeiter, die keine Schule besucht hatten, lebten Freiheit, weil sie haben nicht an die ungerechten Gesetze der Nazis gehorchen,
und sie lebten im Geiste der Gleichheit, weil sie mich als einen Menschen betrachteten. Sie lebten die Menschenrechte und die Grundprinzipien der Demokratie.
Sie waren ein Vorbild. Und sie haben mir beigebracht, wie ich mich selbst retten kann. Meine Widerstandsfähigkeit sind sie."

Le point commun entre ces enfants secourus à la veille de la guerre et les enfants cachés durant la Shoah est la séparation cruelle avec les parents. Dès 1942, les premiers connurent le sort des seconds, avec le même risque de déportation. Certains ne furent sauvés que pour un temps…

INSTITUT JONATHAS
POUR ÉVITER QUE LE PASSÉ SOIT NOTRE FUTUR

Conférence :
“L’ASSASSINAT DE JO WYBRAN : UNE AFFAIRE D’ETAT?”

A l’initiative de l’Institut Jonathas et de la Fondation Wybran en partenariat avec le CCOJB et la Faculté de Médecine de l’ULB. Cet éminent professeur de médecine et président du CCOJB a été assassiné à bout portant sur le parking de l’hôpital Erasme à Bruxelles le 4 octobre 1989. Trente-six ans après les faits, justice n’a pas été rendue. L’enquête a été marquée par de multiples rebondissements et un traitement par les autorités belges qui soulève de nombreuses questions et débouche sur un échec cuisant de la police et de la justice belge. Au Maroc, le 31 mars dernier, son assassin Abdelkader Belliraj est libéré.

19:30 Accueil • 19:45 Introduction : Viviane Teitelbaum, Sénatrice, Secrétaire Générale de l’Institut Jonathas • 20:00 Michèle Hirsch, avocate : « L’incroyable combat du parquet fédéral pour étouffer l’affaire » • 20:30 Maurice Sosnowki, Professeur Émérite de l’ULB « La courte vie d’un Mensch » • 20:45 Agnes Ben Simon, auteure « Jo Wybran la dernière victime d’Abou Nidal, exécutée par Belliraj » • 21:00 Yves Ochinsky, président du CCOJB « Et aujourd’hui quelle justice dans la lutte contre l’antisémitisme ?» • 21:15 : Questions – réponses • 21:45 Suivi d’un verre de l’amitié • Soyez le bienvenu !

L’événement se tiendra dans la salle Dupréel, à l’ULB, le mercredi 11 juin à 19h30.
L’événement est gratuit, l’inscription obligatoire :
https//www.eventbrite.be/e/conference-assassinat-de-joseph-wybran-une-affaire-detat-tickets-1374067586139?aff=oddtdtcreator
https://jonathas.org/

AVIS DE RECHERCHE

Envoyez-nous par email ou par la poste une photo des plaques que vous auriez fait apposer pour vos Justes.

Justes à Ganshoren

Justes à Burdine

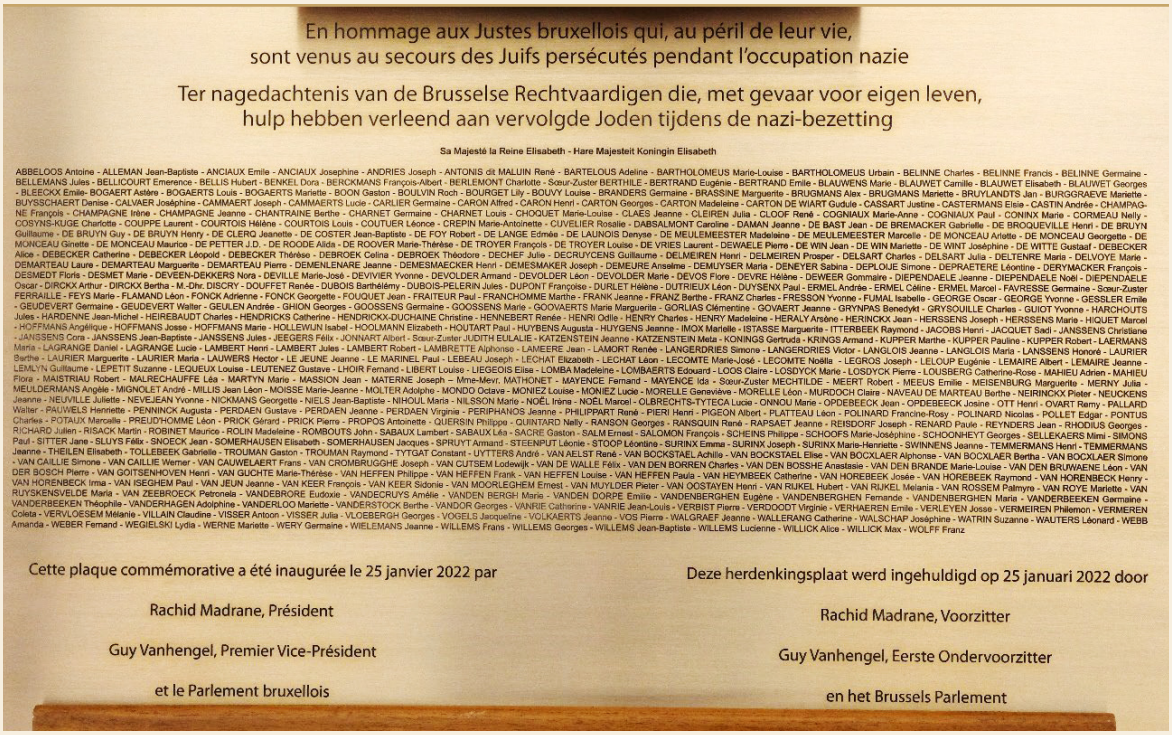

Parlement bruxellois, 454 Justes de Bruxelles cités

Si ce n'est dejà fait, n'oubliez pas de régler votre cotisation 2025

La cotisation s'élève à 50,00 €. Elle doit être versée au compte BE 46 3100 8487 0036 de l'Enfant Caché asbl., av. Ducpétiaux, 68 à 1060 Bruxelles.

Pour les membres habitant en dehors de l'U.E.: la cotisation s'élève à 55,00 € et elle doit être versée au compte de l'Enfant Caché en mentionnant

le N° IBAN BE46 3100 8487 0036 et le Code BIC: BBRU BE BB 100.

Un problème financier ne doit pas constituer un obstacle à votre participation comme membre, un coup de téléphone à notre secrétariat au +32 (0)474 605 657, vous assurera une solution en toute discrétion.

L'E.C. Infos, rédac'chef Denis Baumerder remercie ses medewerkers et collaborateurs pour leur excellente contribution rédactionnelle.

AB copie, 02 380 49 95